

Direction régionale des entreprises, de la concurrence,
de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie

Panorama socio-économique de la Normandie 2016



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INDUSTRIE
ET DU NUMÉRIQUE

<http://www.economie.gouv.fr>



DIRECCTE DE NORMANDIE
<http://normandie.directe.gouv.fr>

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI, DE LA
FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

<http://travail-emploi.gouv.fr>

Éditorial

Ce panorama socio-économique réalisé par la Direccte est le premier à l'échelle normande.

Recueil de données dans les domaines de l'économie et de l'emploi, ce document apporte aussi une lecture sur les différents territoires.

Mais il va aussi au-delà d'un regard statique en présentant quelques-unes des pistes de développement de l'économie normande.

Bonne lecture.



Jean-François DUTERTRE

Directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Normandie

Sommaire

01	Géographie et démographie	07
	Une situation géographique favorable.....	08
	La Normandie : 3,3 millions d'habitants.....	10
	La Normandie une région jeune mais qui vieillit rapidement.....	12
	Une région qui représente 5,1 % des actifs métropolitains.....	14
02	La trajectoire économique de la Normandie	17
	La croissance économique normande inférieure à la moyenne métropolitaine.....	18
	Une tertiarisation du système productif mais une spécificité industrielle qui demeure.....	20
	Une croissance de l'emploi inférieure à la moyenne métropolitaine.....	24
	Focus sur l'économie présentielle et non présentielle dans les zones d'emploi.....	26
03	Les évolutions récentes de l'emploi salarié et du marché du travail	29
	L'emploi salarié à la peine depuis 2008.....	30
	Focus sur l'évolution de l'emploi salarié dans les zones d'emploi.....	34
	Une baisse notable des effectifs de l'industrie entre 2005 et 2015.....	36
	Une faible croissance des effectifs salariés des activités tertiaires marchandes entre 2005 et 2015.....	38
	Une crise qui persiste dans le secteur de la construction.....	40
	2005-2015 : l'emploi temporaire en baisse et marqué par une surreprésentation de l'industrie.....	41
	Une situation du marché du travail contrastée en 2015.....	42
04	Le tissu économique	47
	196 600 entreprises en Normandie.....	48
	233 000 établissements en Normandie.....	50
05	La Normandie à l'international	55
	Le commerce extérieur de la Normandie : un poids élevé dans les échanges nationaux.....	56
	Des importations marquées par le poids des hydrocarbures.....	58
	Des exportations diversifiées.....	60
06	Présentation de quelques filières stratégiques normandes	63
	Énergie & Aéronautique.....	64
	Automobile & Agroalimentaire.....	65
	Logistique & Numérique.....	66
	Tourisme, Santé & filière Équine.....	67
	Focus sur l'intelligence économique : un outil de compétitivité insuffisamment connu et utilisé.....	68
07	Quelques grands enjeux en matière développement économique	71
	Le projet Vallée de la Seine.....	72
	Les nouvelles énergies renouvelables : focus sur les énergies marines renouvelables.....	75
	L'Industrie du Futur.....	76
	Normandy French Tech.....	77
	Le Tourisme.....	78
	L'Économie Sociale et Solidaire.....	79
	<i>Glossaire</i>	80



01

Géographie et démographie

Une situation géographique favorable

Située au nord-ouest de la France, la Normandie est limitrophe avec la Bretagne (à l'ouest), les Pays de la Loire (au sud-ouest), le Centre-Val de Loire (au sud), l'Île-de-France (à l'est), et Nord-Pas-de-Calais-Picardie (au nord-est). Avec une superficie de 30 000 km², la Normandie est la neuvième plus grande région métropolitaine. Composée des départements du Calvados, de l'Eure, de la Manche, de l'Orne et de la Seine-Maritime, la région totalise 2 885 communes au 1^{er} janvier 2015.

Une ouverture maritime stratégique

Avec un linéaire côtier d'une longueur de plus de six cents kilomètres, la région possède une capacité d'ouverture sur les îles britanniques et plus largement le reste du monde. La présence de ports en eau profonde offre à la région une fonction économique nationale, celle d'assurer les échanges internationaux de la France par la voie maritime. Ces ports sont les premiers accessibles au trafic de la Manche (20% du trafic maritime mondial selon Vigipol) avant les ports du Benelux.

La situation géographique de la région lui permet d'être un partenaire privilégié de Paris et de la région parisienne en général. Elle constitue un sous-système régional à part entière du bassin parisien. Ces relations se cristallisent surtout autour de la vallée de la Seine qui apparaît comme un puissant vecteur d'échanges économiques et humains, ainsi qu'une vaste zone industrialo-portuaire structurée par les ports du Havre, de Rouen et de Paris réunis au sein de l'ensemble portuaire HAROPA.

Le Contrat de Plan Interrégional État-Région Vallée de Seine 2015-2020 (CPIER) doit permettre à la Nor-

mandie de consolider l'« Axe Seine », en reliant Paris à l'estuaire du fleuve, et plus largement en arrimant la façade maritime normande à l'Île-de-France. La Vallée de Seine est une des cibles incontournables des interventions prioritaires. Ce projet offre la possibilité à la Normandie de structurer son réseau portuaire et de compenser une activité maritime géographiquement déséquilibrée, entre la Manche et le Calvados où la part des trafics maritimes est faible, et la Seine-Maritime qui concentre trafics et potentialités.

Au-delà de son rôle dans les échanges internationaux, les conditions environnementales favorables dont bénéficie le littoral lui permettent d'être le siège de multiples activités économiques qui contribuent de manière significative au développement de la région. Ainsi, dans les communes littorales, près d'un emploi salarié sur deux est lié à l'économie résidentielle et à la présence de touristes et résidents permanents (l'ensemble des activités économiques majoritairement destinées à satisfaire les besoins des populations résidant sur un territoire). Ces emplois cohabitent avec des emplois productifs liés à des activités traditionnelles comme la pêche.

Une région rurale et agricole

Si l'ouverture maritime de la Normandie joue un rôle prépondérant dans le développement normand, la part des communes rurales qui s'élève à 85% rappelle l'importance de l'agriculture, et son rôle prépondérant dans l'occupation du sol. En effet, la part du territoire régional dédiée à l'agriculture qui s'élève à 70% (source Agreste), positionne la Normandie en tête des régions selon ce critère devant Nord-Pas-de-Calais-Picardie et les Pays de la Loire (69%).

Les terres agricoles normandes sont constituées à 55% de terres arables et à 44% d'herbe. D'ouest en est, les différences sont marquées. L'Ouest, marqué par des paysages vallonnés et le bocage, se compose d'herbe pour les deux tiers et de cultures pour un tiers. Dans l'Est, marqué par des paysages de plaines et de plateaux entaillés de vallées, les proportions s'inversent avec trois quarts de cultures et un quart d'herbe.

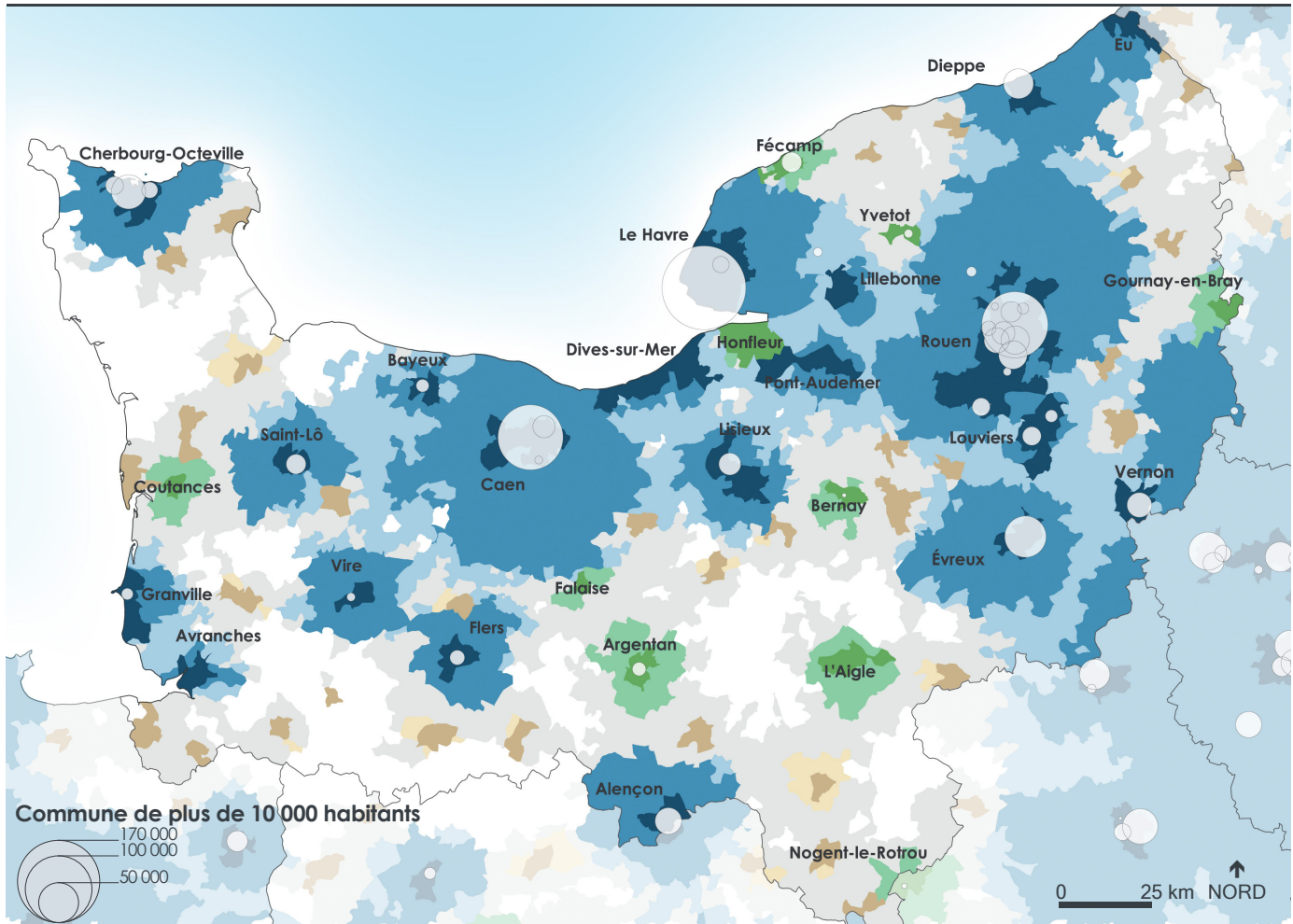
Un bon maillage autoroutier mais un réseau ferré à moderniser

L'efficacité des infrastructures de transport contribue à augmenter la compétitivité des entreprises qui est de plus en plus tributaire de l'amélioration de l'offre de services logistiques et de transport.

Concernant le réseau routier, le territoire normand dans son ensemble se situe au cœur d'un espace Nord-ouest très bien maillé, sans contrainte topographique ou naturelle majeure. Il dispose d'axes autoroutiers à vocation nationale et européenne à destinations de l'Ouest, du Sud-ouest et de l'Espagne, de la région parisienne mais aussi du Benelux. Le linéaire routier de la région rapporté à sa superficie positionne la Normandie parmi les régions les plus denses selon ce critère.

S'agissant du réseau ferroviaire, la modernisation et le développement des infrastructures constituent un objectif majeur. Concernant le transport de voyageurs, le projet de ligne nouvelle Paris-Normandie doit permettre de renforcer l'accessibilité de la région en rapprochant l'ensemble de la Normandie à l'Île-de-France. La question du développement du fret ferroviaire, quant à elle répond à une double problématique. Premièrement, renforcer la connexion de la région aux

Les aires d'influence des villes



Type d'espace :

- Grand pôle
- Couronne d'un grand pôle
- Commune multipolarisée des grandes aires urbaines
- Pôle moyen
- Couronne d'un pôle moyen
- Espace hors influence des pôles
- Petit pôle
- Couronne d'un petit pôle
- Autre commune multipolarisée

grands corridors européens, pour ainsi accroître son hinterland. Deuxièmement, accompagner les stratégies de développement portuaire, en proposant un report modal en adéquation avec le développement du trafic, notamment celui des conteneurs, évitant ainsi une possible asphyxie des ports normands.

L'influence des villes

Le cœur du système normand est constitué par Caen et le couple Rouen-Le Havre, couple qui forme un classique de la géographie portuaire, le port de fond d'estuaire et son complément sur le large. Ces trois aires urbaines réunies représentent plus de 40% de la population normande. De manière générale, l'influence des grandes villes est sensible sur l'ensemble du territoire régional. L'espace des grandes aires urbaines ainsi que leur couronne périurbaine

regroupent 76% de la population régionale (cinquième rang des régions hors Ile-de-France). Cette part est plus importante dans le Calvados (80%), la Seine-Maritime (87%) et l'Eure (89%) où le phénomène de périurbanisation est important, et l'influence de la région parisienne prégnante.

La Manche et l'Orne sont des départements moins urbains. Les grandes aires urbaines et leur couronne ne concentrent respectivement que 50% et 33% de la population de chacune d'entre elles. Ces départements sont constellés de petites et moyennes aires urbaines et la part des communes isolées est plus conséquente.

Les aires urbaines les plus peuplées

Aire urbaine	Population	% cumulé
Rouen	660 256	19,8%
Caen	405 409	32,0%
Le Havre	290 037	40,7%
Cherbourg-Octeville	116 609	44,2%
Évreux	112 028	47,6%
Dieppe	79 876	50,0%
Paris*	69 180	52,1%
Saint-Lô	53 028	53,7%
Alençon	50 844	55,2%
Louviers	48 057	56,6%

* espace normand de l'aire urbaine
Source : Insee, RP 2013, population municipale

Les communes les plus peuplées

Commune	Population
Le Havre	172 074
Rouen	110 755
Caen	107 229
Évreux	49 722
Cherbourg-Octeville	37 055
Dieppe	30 214
Saint-Étienne-du-Rouvray	28 738
Sotteville-lès-Rouen	28 704
Alençon	26 350
Le Grand-Quevilly	24 967

Source : Insee, RP 2013, population municipale

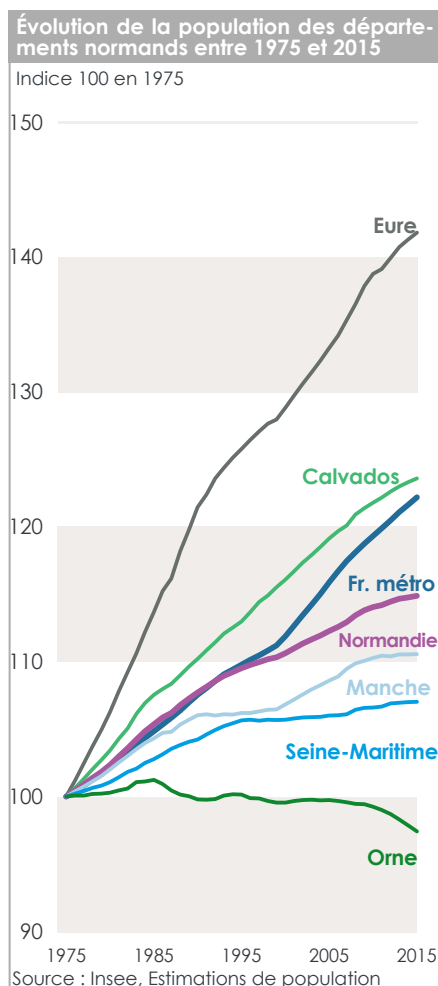
La Normandie : 3,3 millions d'habitants

La Normandie : 5,1% de la population métropolitaine

Avec 3,3 millions d'habitants, la Normandie représente 5,1% de la population métropolitaine et possède une densité inférieure à la moyenne métropolitaine : 111 habitants au km², contre 116 habitants au km². Elle se situe au sein d'un groupe de cinq régions, à savoir la Bretagne, les Pays de la Loire, le Centre-Val de Loire et la Bourgogne Franche-Comté dont le nombre d'habitants est compris entre 2 et 4 millions.

Une croissance de la population modeste...

Une analyse de l'évolution de la population entre 1975 et 2015 révèle la faible croissance démographique



de la région. En effet, sur cette période, la population normande a augmenté de 14,9%, soit 7,3 points de moins que la France métropolitaine. Quatre autres régions observent une augmentation inférieure à celle observée à l'échelle métropolitaine, à savoir les régions Centre-Val de Loire, Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine- et Bourgogne Franche-Comté.

C'est à partir de 1999 que l'on observe un ralentissement de la croissance démographique normande. Après cette date, la variation annuelle moyenne de la population s'établit à +0,3% et place la région en dessous de la moyenne métropolitaine. Cette faible vitalité s'accompagne d'un solde migratoire négatif témoignant de la faible attractivité démographique de la région. Cette dernière partage cette spécificité avec les régions Nord-Pas-de-Calais-Picardie, Ile-de-France et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

...et contrastée selon les départements

Entre 1975 et 2015, les départements de l'**Eure** et du **Calvados**, qui représentent respectivement 18% et 20% de la population normande, ont contribué à hauteur de plus de 70% à la croissance de la population régionale. Toutefois, le dynamisme calvadosien s'essouffle à partir de 1999 et le département rejoint la moyenne métropolitaine, tandis que le département de l'Eure demeure stimulé par un important solde migratoire compte tenu de sa proximité avec la région parisienne.

La **Seine-Maritime**, qui concentre plus du tiers de la population normande, fait partie des dix départements métropolitains les plus peuplés, avec une

densité bien supérieure à la moyenne métropolitaine : 200 habitants au km². Entre 1975 et 2015, sa population progresse de +7,0%, bien que ce soit le département le moins attractif de la région avec un solde migratoire négatif entre 1999 et 2012.

Dans le département de la **Manche**, dont la part dans la population normande est de 15%, on observe à partir de 1999 une accélération démographique importante. L'assise de cette augmentation repose sur la vitalité du solde migratoire, stimulé par un effet littoral important.

L'**Orne**, qui ne représente que 9% de la population normande, est le seul à connaître une variation négative de sa population entre 1975 et 2015. Le département perd sur la période plus de 7 500 habitants.

Des zones d'emploi de tailles très hétérogènes et présentant de fortes disparités de dynamisme démographique

L'analyse par zone d'emploi permet de restituer la réalité des territoires au-delà des découpages traditionnels. En Normandie, trois grandes zones (Rouen, Caen et Le Havre) concentrent plus de la moitié des habitants normands. Ces dernières en côtoient de très petites. Celle de Rouen regroupe par exemple vingt fois plus d'habitants que la zone d'emploi de Vire. Réunies, les dix plus petites d'entre-elles représentent à peine autant d'habitants que la zone d'emploi de Caen.

En mesurant la part du solde migratoire et du solde naturel dans l'évolution de la population des zones d'emploi normandes entre 1999 et 2012, il est possible d'établir une typologie qui est présentée sur la page suivante.

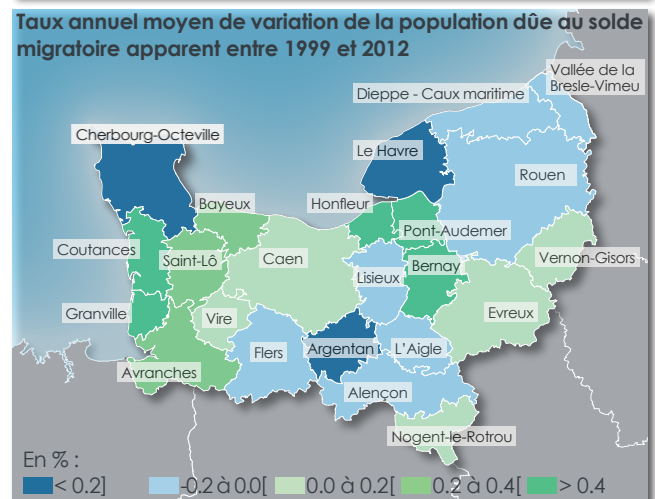
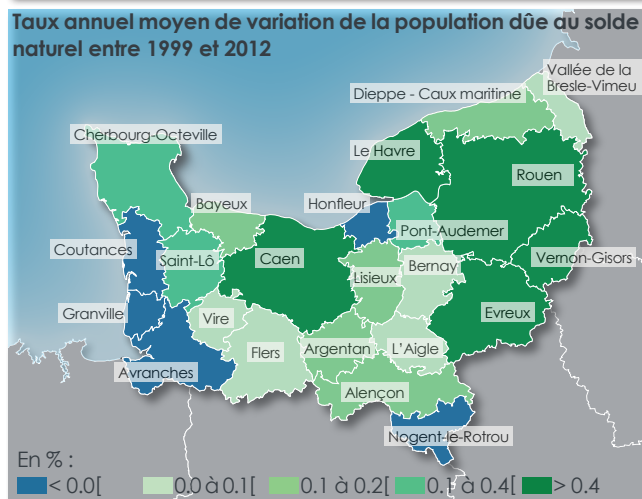
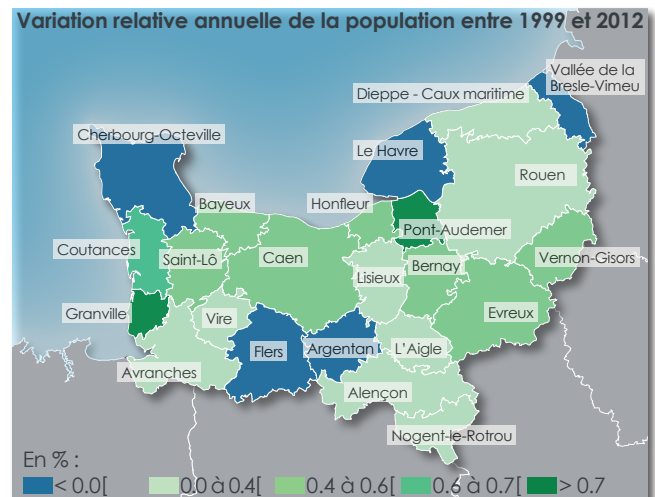
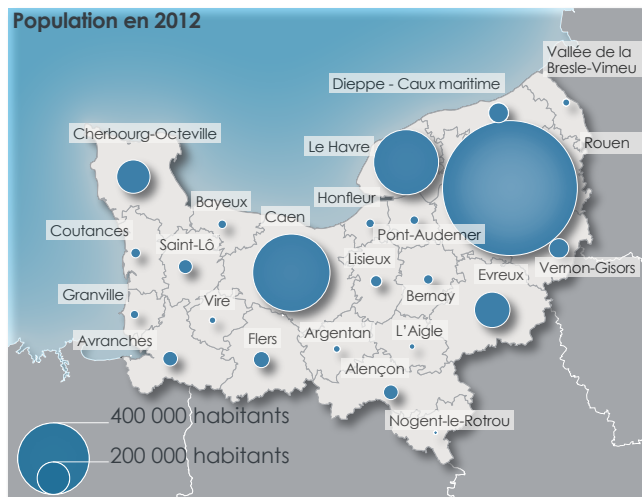
Evolution de la population entre 1999 et 2012 par département et zone d'emploi

Les zones d'emploi de Coutances, Granville, Avranches et Nogent-le-Rotrou. La croissance démographique s'appuie principalement sur l'afflux de populations lié aux migrations résidentielles. Le solde naturel est négatif dans ces zones, elles attirent des populations en moyenne plus âgées qu'ailleurs.

Les zones d'emploi de Rouen, Dieppe-Caux maritime, L'Aigle, Lisieux et Alençon. A contrario du groupe précédent, la croissance démographique de ces zones d'emploi ne s'appuie que sur la part du solde naturel.

Les zones d'emploi de Pont-Audemer, Évreux, Vernon-Gisors, Caen, Saint-Lô, Bernay, Bayeux et Vire. Ce groupe de zone d'emploi possède une part du solde naturel et une part du solde migratoire toutes deux positives, elles enregistrent les plus importantes évolutions démographiques de la région.

Les zones d'emploi d'Argentan, de Flers, Le Havre, Cherbourg ainsi que de la Vallée de la Bresle-Vimeu. Ces zones possèdent un déficit d'attractivité migratoire qui n'est pas compensé par le solde naturel, ce qui se traduit par une diminution de la population.



Source : Insee, RP2012 & RP1999

Variation de la population normande entre 1999 et 2012

	Population 2012	Variation relative annuelle de la population	Taux annuel moyen de variation de la pop. dûe au solde migratoire apparent	Taux annuel moyen de variation de la pop. dûe au solde naturel
Calvados	687 854	+0,5 %	+0,1 %	+0,4 %
Eure	591 616	+0,7 %	+0,2 %	+0,5 %
Manche	499 340	+0,3 %	+0,2 %	+0,1 %
Orne	290 015	-0,1 %	-0,2 %	+0,1 %
Seine-Maritime	1 253 931	+0,1 %	-0,3 %	+0,4 %
Normandie	3 322 756	+0,3 %	-0,1 %	+0,3 %
France métro.	63 375 971	+0,6 %	+0,2 %	+0,4 %

Source : Insee, RP2012 & RP1999

Note : au cours d'une année donnée, l'évolution de la population d'une zone géographique résulte de deux facteurs : le solde naturel (les naissances moins les décès) et le solde migratoire (variation de la population moins le solde naturel).

Le tableau ci-contre détaille l'importance relative des deux phénomènes dans l'évolution de population.

La Normandie un région jeune mais qui vieillit rapidement

Une région jeune...

La Normandie apparaît comme l'une des régions les plus jeunes de France, avec une part des moins de 20 ans dans la population qui atteint les 24,7%. Cette part est légèrement plus élevée dans les départements du Calvados et de la Seine-Maritime, mais c'est surtout dans le département de l'Eure que cette classe d'âge est très représentée (26,4%).

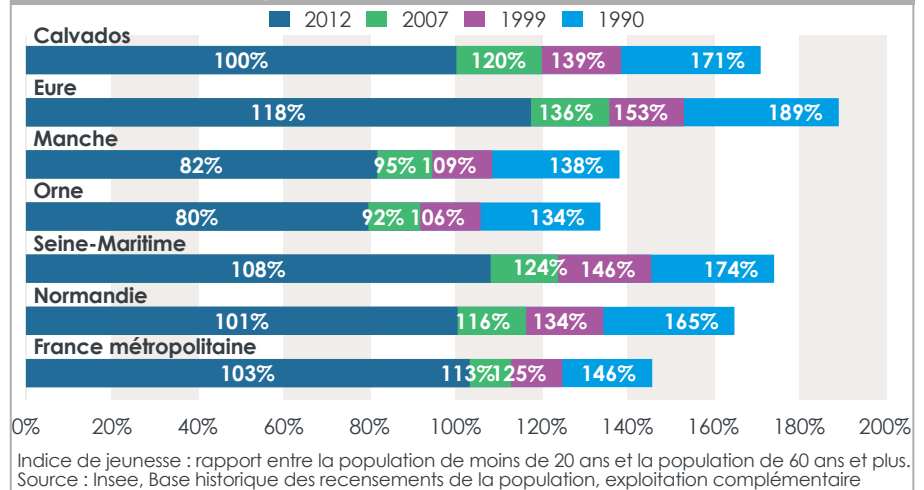
A l'échelle des zones d'emploi, les individus de moins de 20 ans sont essentiellement recensés dans les zones d'emploi les plus peuplées de la région, où leur proportion est plus élevée que la moyenne régionale (zones d'emploi de Vernon-Gisors, Évreux, Pont-Audemer, Le Havre, Rouen et Caen).

Un vieillissement plus rapide de la population en Normandie...

L'indicateur de jeunesse permet de mesurer le vieillissement de la population. C'est le rapport entre la population âgée de moins de 20 ans et celle des 60 ans et plus. Exprimé en pourcentage, plus l'indice est élevé et plus la population est jeune et inversement, plus il est faible et plus elle est âgée.

Cet indice était très favorable pour la région en 1990 et atteignait 165%, plaçant ainsi la Normandie au troisième rang dans la hiérarchie des

Évolution de l'indice de jeunesse entre 1990 et 2012



régions avec un écart de 19,7 points à la moyenne métropolitaine. Entre 1990 et 2012, cet indice a perdu 64,4 points, c'est la seconde plus forte baisse, juste après la région Nord-Pas-de-Calais-Picardie

En 2012, la Normandie comptabilise autant de personnes de plus de 60 ans que de personnes de moins de 20 ans. Si l'évolution de l'indice de jeunesse des départements normands se situe parmi les plus défavorables de métropole, le ratio reste supérieur à 100%, grâce à la proportion des jeunes de moins de 20 ans, exception faite pour les départements de la Manche et de l'Orne, où le rapport s'est inversé. C'est notamment le cas dans les zones d'emploi de Vire, Flers, Coutances, Avranches, et Granville, où l'indice est inférieur à 80%.

... favorisée par les migrations résidentielles

Entre 2007 et 2012, la proportion de ménages à emménager en Normandie dont la personne de référence est un retraité s'élève à 17,5%. L'arrivée des ménages de cette catégorie contribue à accélérer le processus de vieillissement de manière significative sur certains territoires. Le littoral est particulièrement touché, notamment dans les zones d'emploi de Granville et Coutances où cette part avoisine les 40%, mais aussi Honfleur (plus de 35%) ou encore Bayeux (29%). Parallèlement, sur la même période, sur l'ensemble des ménages quittant la région, la part de ceux dont le référent a entre 20 et 24 ans s'élève à 20%. Cette proportion est plus élevée à l'ouest d'une ligne qui s'établit entre Cherbourg et Alençon.

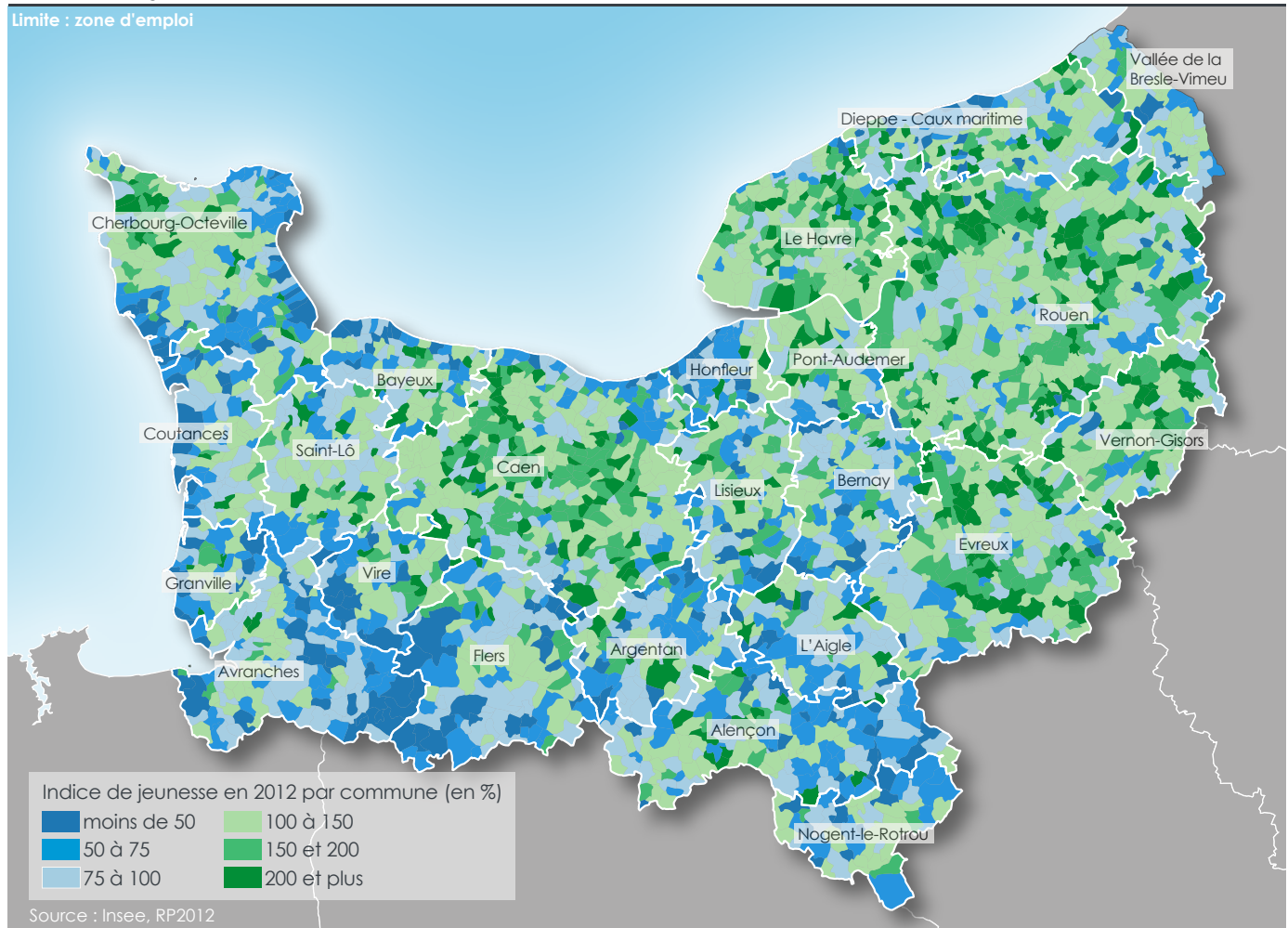
Population par groupe d'âge en 2012

	0 à 14 ans	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 à 59 ans	60 à 74 ans	75 ans ou plus	Pop. totale
Calvados	18,3%	18,4%	18,6%	20,0%	15,2%	9,5%	687 854
Eure	20,4%	16,5%	20,2%	20,5%	14,4%	8,0%	591 616
Manche	17,6%	15,4%	17,6%	21,0%	16,6%	11,8%	499 340
Orne	17,7%	15,2%	17,3%	20,5%	17,2%	12,1%	290 015
Seine-Maritime	18,6%	19,3%	18,8%	20,1%	14,4%	8,8%	1 253 931
Normandie	18,6%	17,7%	18,7%	20,3%	15,1%	9,6%	3 322 756
France métropolitaine	18,4%	18,1%	19,7%	20,0%	14,7%	9,2%	63 375 971

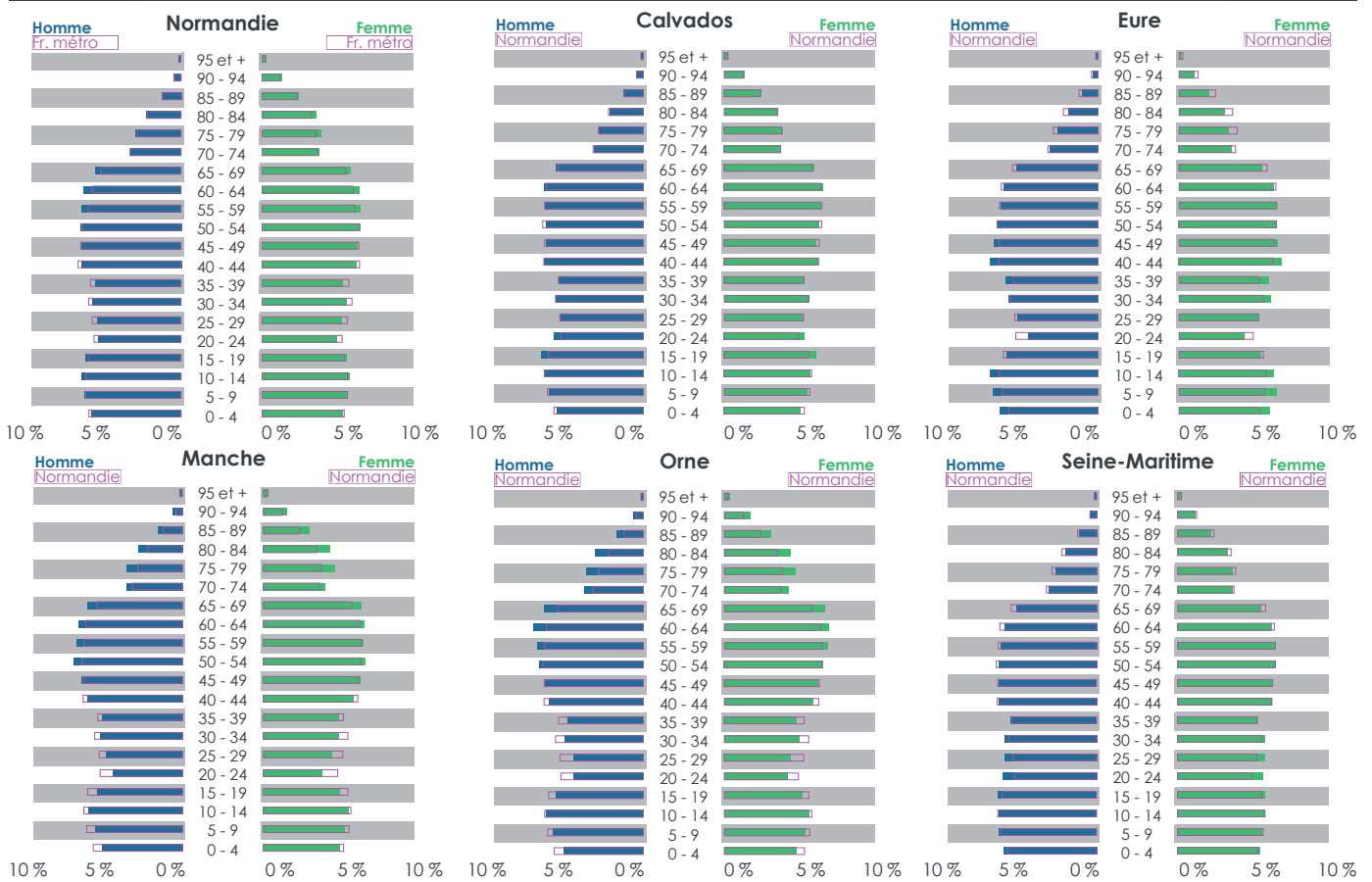
Source : Insee, Âge quinquennal - Données harmonisées RP1968-2012

Indice de jeunesse en 2012 par commune

Limite : zone d'emploi



Structure par âge de la population normande



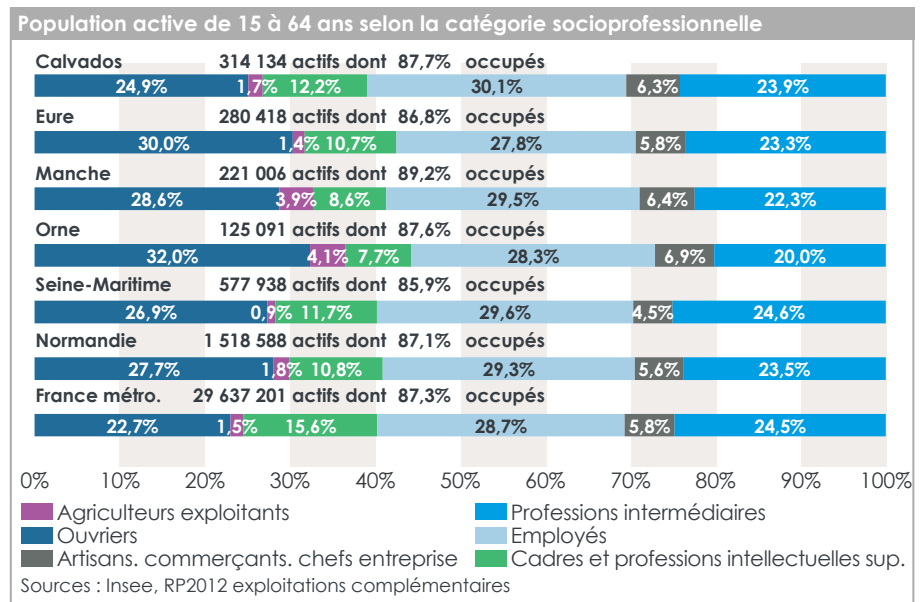
Une région qui représente 5,1 % des actifs métropolitains

La Normandie représente 5,1% des actifs métropolitains. La structure départementale des actifs en emploi fait apparaître le poids très élevé de la Seine-Maritime par rapport aux autres départements. Elle concentre 38,0% des actifs occupés, contre 20,7% pour le Calvados, 18,4% pour l'Eure, 14,6% pour la Manche et 8,3% pour l'Orne. Par ailleurs, un actif normand sur deux se trouve dans les zones d'emploi de Rouen (25,6%), Caen (14,5%) et Le Havre (12,0%).

Une part plus importante des retraités et préretraités

Les inactifs normands représentent 27,8% de la population de 15 à 64 ans, et sont légèrement plus représentés qu'en France métropolitaine (27,0%). En termes de structure, la Normandie se distingue par l'importance des retraités et préretraités (10,0% contre 8,5% en métropole) et une population d'élèves, d'étudiants et de stagiaires légèrement moins importante (9,6% contre 10,1% en métropole).

Une analyse par département révèle des profils variés. La Manche et l'Orne se caractérisent par le poids



élevé des retraités et préretraités (plus de 11%) et la faible proportion d'étudiants et d'élèves. A contrario, cette dernière catégorie est plus élevée en Seine-Maritime (10,4%) et surtout dans le Calvados où elle atteint 11,2% et est supérieure à la moyenne métropolitaine. L'Eure fait figure d'exception, avec une part des individus inactifs inférieure à la moyenne régionale compte tenu de proportions de retraités (9,5%), ainsi que d'étudiants et d'élèves moins élevées (8,0%).

Une sous-représentation des cadres et professions intellectuelles supérieures...

La répartition des actifs selon la catégorie socio-professionnelle démontre une surreprésentation des agriculteurs exploitants (1,8% en Normandie contre 1,5% à l'échelle métropolitaine), notamment dans l'Orne (3,9%) et la Manche (4,1%). La part des ouvriers, qui atteint plus de 27,7% (contre 22,7% à l'échelle métropolitaine), est l'une des plus importantes consta-

Activité et emploi de la population de 15 à 64 ans par sexe et âge en 2012

		Ensemble	15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 à 64 ans	Hommes	Femmes
Calvados	Taux d'activité	71,7%	42,3%	91,6%	44,3%	74,5%	68,9%
	Taux d'emploi	62,9%	30,5%	82,0%	40,5%	65,5%	60,3%
Eure	Taux d'activité	74,3%	49,1%	91,3%	44,1%	77,8%	70,8%
	Taux d'emploi	64,5%	34,6%	81,1%	39,6%	68,3%	60,8%
Manche	Taux d'activité	72,5%	49,6%	91,3%	39,4%	75,5%	69,4%
	Taux d'emploi	64,7%	37,5%	83,0%	36,4%	68,1%	61,2%
Orne	Taux d'activité	71,4%	47,1%	90,5%	41,5%	74,6%	68,2%
	Taux d'emploi	62,5%	33,6%	80,8%	37,9%	65,5%	59,6%
Seine-Maritime	Taux d'activité	71,5%	45,7%	90,0%	42,4%	75,1%	68,0%
	Taux d'emploi	61,3%	31,5%	79,2%	38,1%	64,8%	58,0%
Normandie	Taux d'activité	72,2%	46,1%	90,8%	42,5%	75,5%	68,9%
	Taux d'emploi	62,8%	32,7%	80,8%	38,6%	66,1%	59,6%
France métr.	Taux d'activité	73,0%	43,6%	90,6%	46,5%	76,4%	69,6%
	Taux d'emploi	63,7%	31,6%	80,6%	42,1%	67,2%	60,3%

Source : Insee, RP2012 exploitation principale

Diplôme le plus élevé de la population de 15 ans et plus (hors population scolarisée)

	Sans diplôme	CEP	BEPC, brevet collèges	CAP-BEP	BAC-BP	Enseignement sup court	Enseignement sup long
Calvados	17,6%	12,0%	6,2%	26,1%	15,6%	11,6%	11,1%
Eure	20,2%	11,1%	6,0%	27,3%	16,0%	11,0%	8,5%
Manche	20,4%	12,7%	5,8%	28,1%	15,2%	10,5%	7,4%
Orne	21,3%	14,4%	5,7%	28,3%	14,0%	9,6%	6,5%
Seine-Maritime	20,9%	10,8%	5,4%	26,8%	15,1%	11,2%	9,8%
Normandie	20,0%	11,7%	5,8%	27,1%	15,3%	11,0%	9,1%
France métro.	17,2%	9,9%	6,0%	23,8%	16,6%	12,6%	13,8%

Source : Insee, RP2012 exploitation principale

tée au sein des nouvelles régions. Elle s'élève à plus de 30% dans les départements de l'Eure et de l'Orne.

De façon complémentaire, la Normandie accuse un déficit de cadres et professions intellectuelles supérieures : 10,8% contre 15,6% en moyenne en France métropolitaine. Ainsi, la région occupe le onzième rang des régions, juste devant Bourgogne-Franche-Comté (10,7%) et la Corse (9,8%) dernière.

Les parts départementales se situent entre 7,7% pour l'Orne, 8,6% pour la Manche, 10,7% pour l'Eure, 11,7% pour la Seine-Maritime et 12,2% pour le Calvados. Entre 2007 et 2012, les évolutions laissent penser que cette répartition tend à s'inverser avec une diminution des agriculteurs et des ouvriers au profit des cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires.

... qui se conjugue au faible niveau de formation de la population

L'analyse du niveau de formation de la population active montre que parallèlement à un déficit des cadres et professions intellectuelles supérieures, les actifs normands possèdent un faible niveau de formation. La Normandie est, avec la Corse et Nord-Pas-de-Calais-Picardie l'une des trois régions dont la part des individus non diplômés est supérieure à 20%. De plus, elle est celle qui détient la plus faible part de personnes diplômées du supérieur (20,1%). Seuls les départements de la Seine-Maritime et du Calvados, grâce aux métropoles aux fonctions diversifiées, présentent une répartition proche de la moyenne métropolitaine.

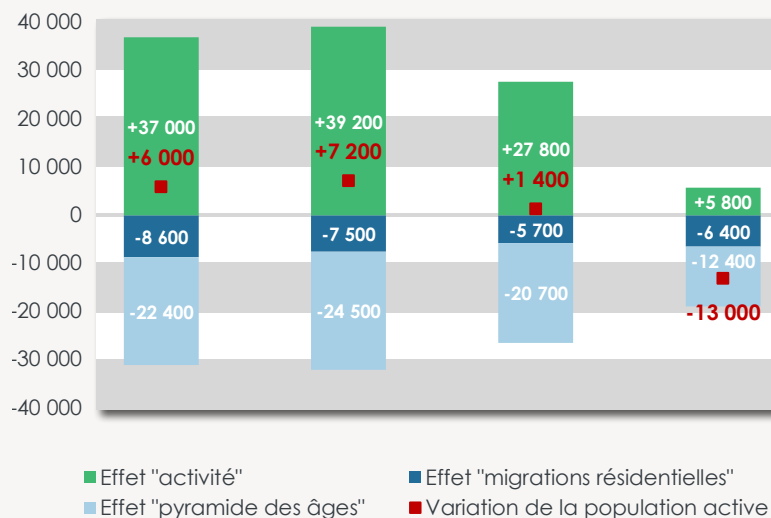
Un taux d'activité plus élevé chez les jeunes de 15-24 ans

Le taux d'activité permet de mesurer la part d'individus qui, travaillant ou non, sont déjà en lien avec le marché

de l'emploi. Atteignant 46,1%, le taux d'activité chez les 15-24 ans est l'un des plus élevés des nouvelles régions, avec Bourgogne-Franche-Comté (46,2%), Centre-Val de Loire (47,0%) et les Pays de la Loire (47,1%). Il est encore plus haut dans les départements de l'Eure et de la Manche où il est supérieur de 6 points à la moyenne métropolitaine. Le faible nombre de jeunes en étude ou formation, et qui ne participent donc pas au marché du travail, induit un taux d'activité plus faible dans le Calvados et en Seine-Maritime. Le taux d'activité des 25-54 ans demeure cependant inférieur à la moyenne métropolitaine dans l'ensemble des départements.

La croissance de la population active pourrait s'interrompre

Selon les travaux prospectifs de l'Insee quant à l'évolution de la population active, la Normandie rassemblerait autant d'actifs en 2030 qu'en 2010. Entre 2010 et 2030, le taux d'activité des seniors progresserait significativement avec l'allongement de la vie professionnelle. Ainsi, la population active continuerait à augmenter jusqu'en 2023. A partir de cette date, les générations nées durant les années 1975-1980 arrivent progressivement à la cinquantaine. Les départs en retraite se multipliant, l'effet positif lié à la prolongation de l'activité professionnelle ne permettrait plus de pallier la faible vitalité démographique normande. La population active observerait donc une diminution annuelle de l'ordre de 0,1 % et reviendrait quasiment à son niveau de 2010.

Évolution de la population active normande entre 2010 et 2030 : décomposition quinquennale selon les principaux effets


Champ : population active de 15 ans ou plus
 Source : Insee, Omphale, projections de population (à partir de 2007)
 Réalisation : Insee Flash Basse-Normandie n° 27



02

La trajectoire économique de la Normandie

La croissance économique normande inférieure à la moyenne métropolitaine

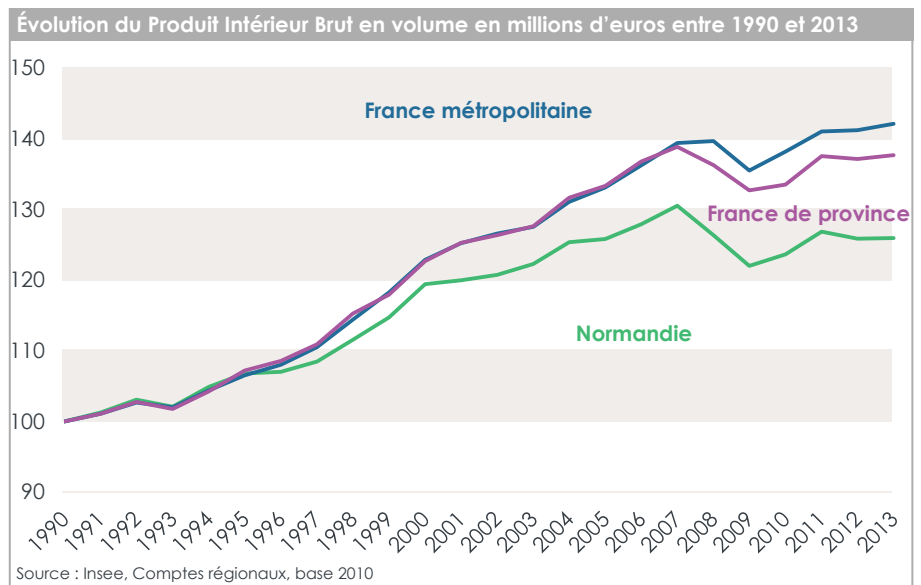
La Normandie : neuvième région économique

Avec un produit intérieur brut en valeur de 90 milliards d'euros en 2013, la Normandie produit 4,3% de la richesse nationale. Entre 1990 et 2013, sa contribution a diminué de 0,6 point et la région a ainsi perdu une place au sein de ce classement pour se glisser en neuvième position dans la hiérarchie des régions, devant la Bretagne (4,2%) et derrière les Pays de la Loire (5,1%).

Une croissance du PIB inférieure aux moyennes de province et métropolitaine

Depuis 1990, la Normandie a connu comme les autres régions des phases de croissance, ponctuées par des périodes de récession et de ralentissement en lien notamment avec la crise du système monétaire européen de 1993, l'éclatement de la bulle internet en 2000 et surtout de 2008 à 2009 avec la crise financière mondiale.

Entre 1990 et 2013, le produit intérieur brut normand corrigé de l'effet de l'inflation (PIB en volume) a progressé en



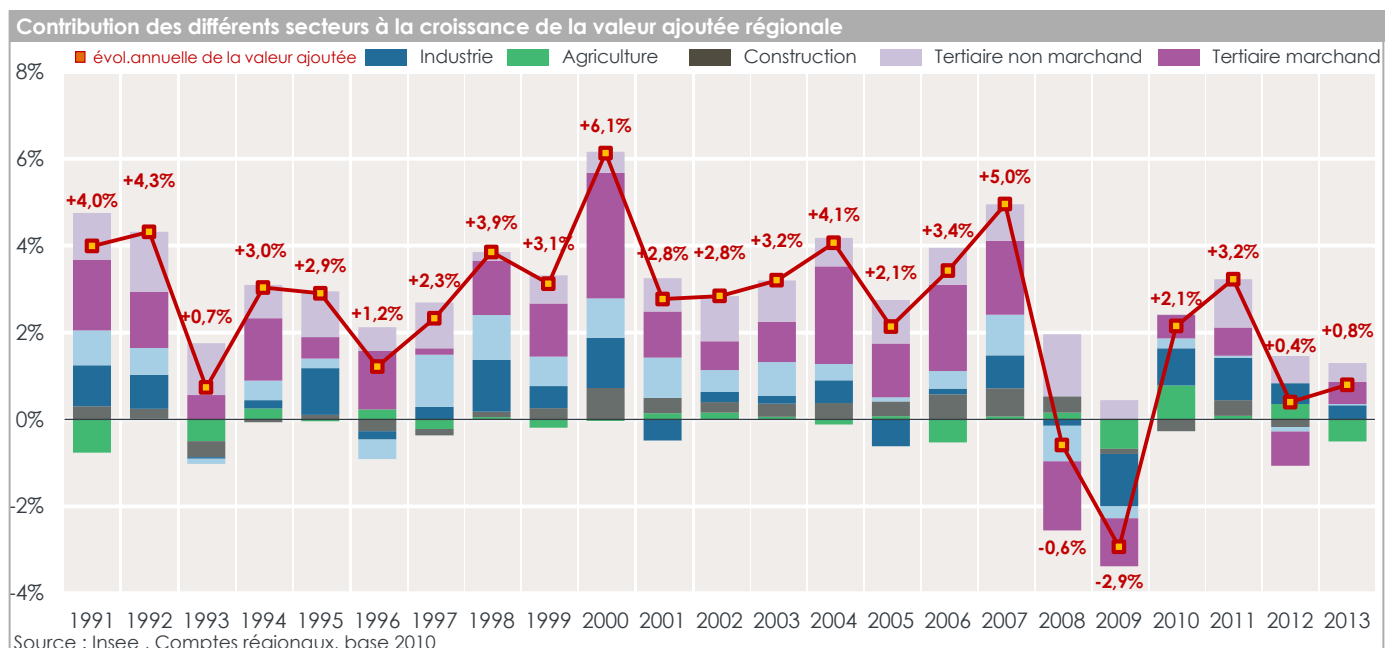
moyenne de 1,0% par an. Cette évolution est en-deçà de celles enregistrées par la France de province (+1,4%) et métropolitaine (+1,5%) et place la région à la même hauteur que la région Hauts-de-France, huitième au sein de la hiérarchie des régions.

Un rythme de croissance qui s'accélère entre 1990 et 2007

Le début des années 1990 est marqué par une faible croissance, et une pé-

riode de récession en 1993 qui s'est traduite par une baisse du PIB en volume de 1,0%. S'ensuit une forte période de croissance jusqu'en 1995, puis un ralentissement les deux années suivantes.

Jusqu'à la fin des années 1990 on observe une accélération de la croissance normande. La décennie se conclut par une progression du PIB de 4,1% entre 1999 et 2000 (la plus



importante hausse constatée sur la période 1990-2013), et supérieure aux moyennes observées en France de province et métropolitaine. Cependant, l'écart avec ces deux dernières s'accroît, de sorte que la croissance annuelle moyenne du PIB normand entre 1995 et 1999 demeure inférieure de 0,6 point à celle enregistrée par la France de province.

L'éclatement de la bulle Internet met un coup d'arrêt à la dynamique de la fin des années 1990. L'industrie, et plus précisément le secteur du raffinage, pâtit d'une importante baisse de la production. Entre 2002 et 2005, on observe une période de croissance pendant laquelle l'ensemble des secteurs apporte une contribution positive à la croissance. Mais l'année 2005 marque un nouveau ralentissement du fait de la baisse de régime de l'industrie automobile en France.

La Normandie ne retrouve pas son niveau de PIB d'avant la crise de 2008

A l'image de l'année précédant la crise de 2001, l'année 2007 marque une forte augmentation du PIB (plus

Produit intérieur brut régional en euros par emploi

	1990		2013	
	€	Rang région	€	Rang région
Maximum	54 742	1	105 287	1
Métropole	45 006	-	78 297	-
Province	42 000	-	70 234	-
Normandie	41 645	9	70 130	5
Minimum	39 076	13	66 620	13

Produit intérieur brut régional en euros par habitant

	1990		2013	
	€	Rang région	€	Rang région
Maximum	28 072	1	53 617	1
Métropole	18 407	-	32 550	-
Normandie	16 235	6	27 679	-
Province	16 167	-	26 940	6
Minimum	14 225	13	25 224	13

Source : Insee, Comptes régionaux, base 2010 & Estimations de population - résultats provisoires pour 2013

de 2,0% de hausse). La crise bancaire et financière de 2008 affecte la Normandie et se traduit par un recul conséquent du PIB de 3,2%. Entre 2008 et 2009, les services marchands accusent le coup, notamment le secteur de l'information et de la communication qui voit sa valeur ajoutée divisée par deux. En 2009, l'ensemble des secteurs apporte une contribution

négative à la croissance, les services non marchands jouant le rôle d'amortisseur à la crise. Dès lors, la Normandie peine à retrouver le niveau de PIB qu'elle avait atteint en 2007, l'année 2012 se concluant même par un recul (-0,8%) comme dans près de la moitié des régions.

La démographie : un facteur de croissance non négligeable

Des facteurs propres à la région influent sur sa performance économique. Aussi, la faible vitalité démographique normande constitue un facteur déterminant pour expliquer l'écart de la croissance économique entre la région et la France.

+ 27,6 % pour la Normandie (+ 29,6 % pour la France métropolitaine).

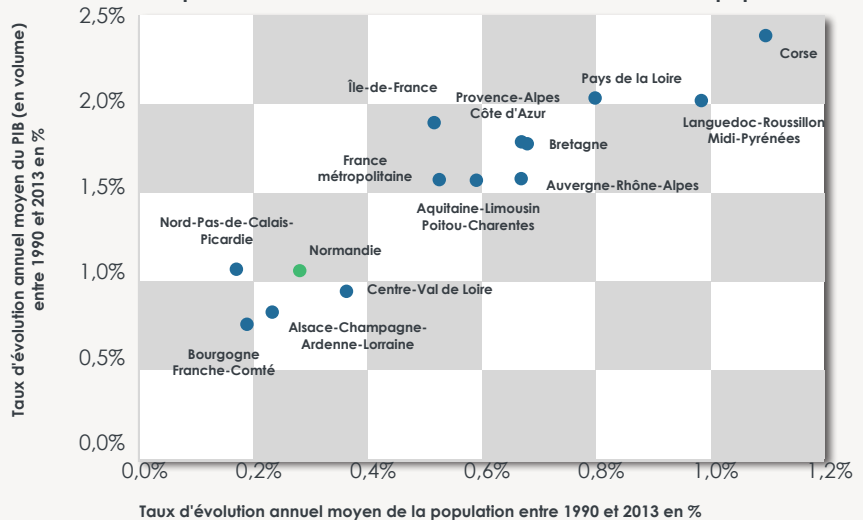
Le développement de cette économie présentielle, dont la Normandie profite peu, stimule l'emploi dans les services (secteurs public, de la

santé, ou encore du tourisme) mais aussi dans le commerce de détail, et constitue un facteur d'amortissement à la crise car ces secteurs sont peu sensibles à l'évolution de la demande effective mondiale.

En effet, on observe entre 1990 et 2013 un dynamisme économique plus soutenu dans les régions de l'Ouest, du pourtour méditerranéen et en Auvergne-Rhône-Alpes. Elles sont démographiquement plus dynamiques, et leur économie présentielle est stimulée par les besoins de cette nouvelle population.

De ce fait, ces régions observent une importante croissance de l'emploi présentiel, plus de 40 % pour la région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées et les Pays de la Loire, + 35 % pour la Bretagne et Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes contre seulement

La croissance du produit intérieur brut est corrélée à la croissance de la population



Source : Insee, Comptes régionaux, base 2010 & Estimations de population

Une tertiarisation du système productif mais une spécificité industrielle qui demeure

Les activités tertiaires : une contribution à la richesse inférieure à la moyenne métropolitaine...

La Normandie n'échappe pas au développement croissant des activités tertiaires (composées des services marchands et non marchands, ainsi que du commerce de gros et de détail, des transports, de l'hébergement-restauration) dans la création de richesse.

En 2013, elles représentent plus de 70,7% de la valeur ajoutée régionale produite. Néanmoins, cette part demeure inférieure de 7,8 points à celle observée à l'échelle métropolitaine. Cette différence s'explique par le moindre dynamisme des services marchands, dont la part dans la valeur ajoutée régionale (28,9%) est inférieure de près de 10 points à celle observée en métropole (38,1%).

Parmi les services marchands, le développement des activités scientifiques et techniques, ainsi que des services administratifs et de soutien, illustre le déploiement de l'économie de la connaissance, mais aussi un mouvement d'externalisation des services par les entreprises, notamment industrielles. Atteignant une part de 8,7% dans la valeur ajoutée régionale, ces activités n'ont pas connu en Normandie un essor aussi important qu'en France métropolitaine, où elles représentent 12,8% de la création de richesse. Le dynamisme des activités financières et immobilières entre 1990 et 2013 permet à ces dernières de posséder un poids similaire dans la somme de la valeur ajoutée régionale (13,2%) à celui constaté à l'échelle nationale (13,0%). A contrario, on observe un recul de la production de richesse pour le secteur de l'information et la communication (-15,0%) entre 1990 et 2013. La Normandie est la seule région

concernée par ce repli avec la région Bourgogne-Franche-Comté.

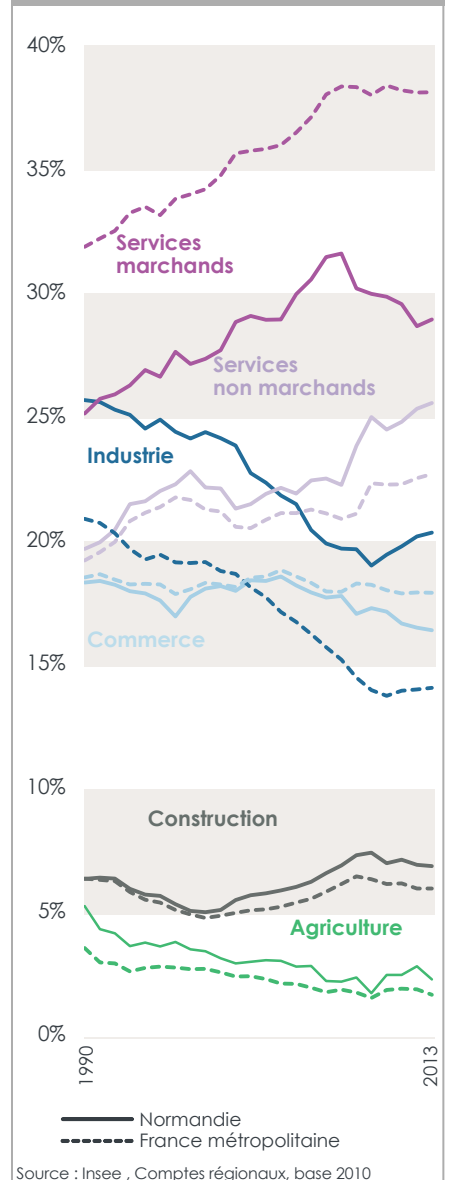
Les activités de commerce de gros, de transports, ainsi que d'hébergement et de restauration réunies possèdent une part dans la somme de la valeur ajoutée régionale de 16,3% soit 1,5 point de moins qu'en France métropolitaine. Leur importance dans la création de richesse a diminué entre 1990 et 2013, et plus particulièrement celle des activités de commerce qui représentaient 11,1% de la création de richesse en 1990 et 8,8% en 2013 (contre 10,4% en métropole). Enfin, la situation géographique favorable de la région se perçoit à travers la contribution plus conséquente des activités de transports (5,1% contre 4,6% pour la métropole).

Le tertiaire non marchand, qui relève pour l'essentiel de la sphère publique, est particulièrement présent dans la région. Il représente 25,5% de la valeur ajoutée totale en 2013, contre 22,6% en France métropolitaine. Il s'est davantage développé au début des années 1990, et dans les suites de la récession de 2008-2009.

...qui se traduit par un faible développement de l'emploi tertiaire

La place prise par les activités tertiaires dans la création de richesse se traduit aussi dans l'emploi : 73,2% des emplois normands relèvent de ces activités en 2013. Néanmoins, le phénomène de tertiarisation est moins prégnant en Normandie. En effet, la part des emplois tertiaires est inférieure de 5,4 points à celle constatée en France métropolitaine, et est l'une des plus faibles relevées en région. Cette faiblesse structurelle se traduit aussi en termes d'évolution. Entre 1990 et 2013, l'emploi tertiaire n'a augmenté que de 24,4% contre 32,6% en France.

Part des différents secteurs d'activité dans la valeur ajoutée totale de l'économie entre 1990 et 2013



Si l'évolution de l'emploi dans le tertiaire non marchand demeure inférieure à la moyenne métropolitaine (25,2% contre 29,3%), ce secteur occupe dans l'emploi une place identique à celle constatée en France métropolitaine (32% contre 31%).

A contrario, le tertiaire marchand est quant à lui beaucoup moins dynamique, et n'a augmenté que de 23,7% entre 1990 et 2013. C'est même une des plus faibles augmentations

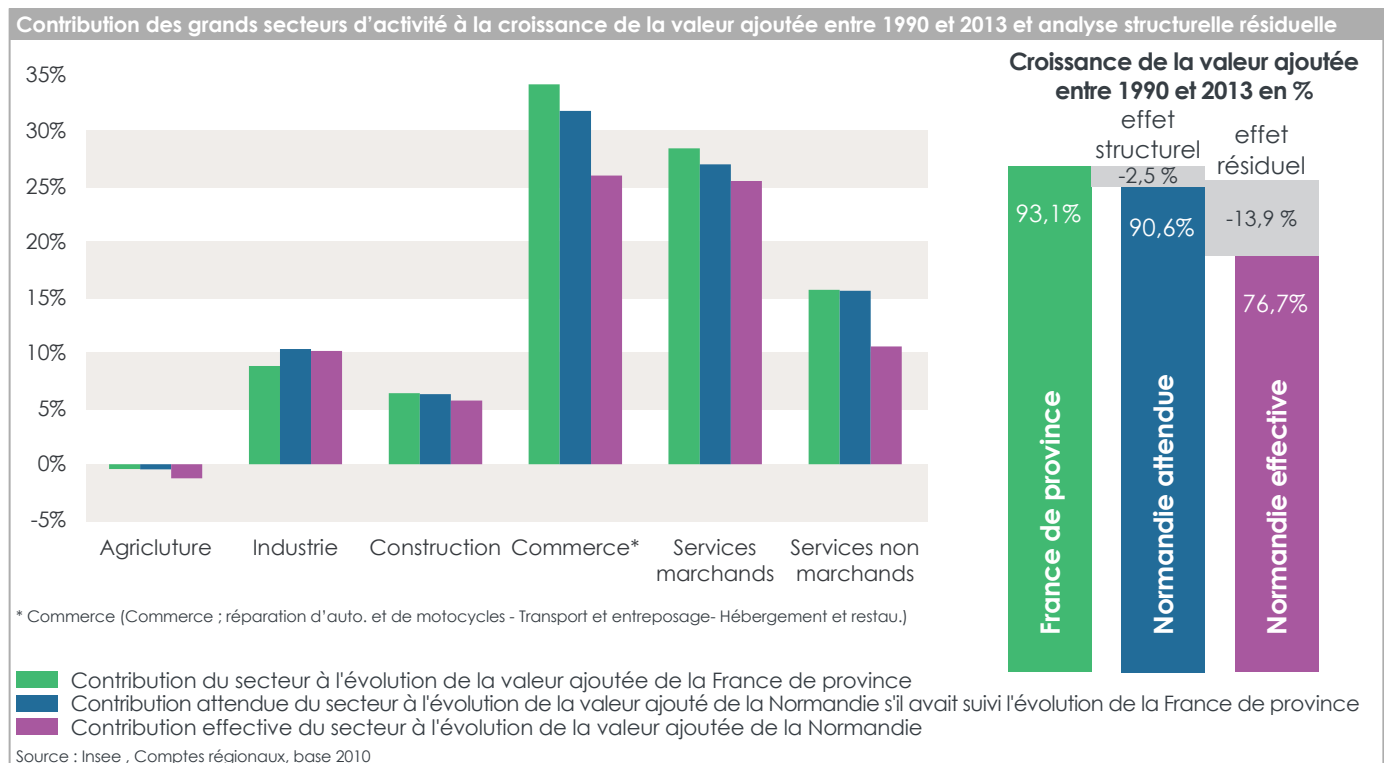
relevées parmi les régions, et elle positionne la Normandie juste devant la région Bourgogne-Franche-Comté, dernière, avec une évolution de 23,2%. Ainsi, dans la structure de l'emploi total, le tertiaire marchand ne représente que 41,2% des emplois, soit 6,4 points de moins qu'en France métropolitaine.

La surreprésentation de l'industrie dans la création de richesse et dans l'emploi

Malgré une diminution constante des effectifs industriels (-29,8% en Normandie entre 1990 et 2013 contre -30,3% en France métropolitaine) l'industrie regroupe encore 16,3% des emplois normands. Seules les régions Bourgogne-Franche-Comté (17,3%) et Pays de la Loire (17,7%) disposent d'une part plus élevée que la Normandie. La diminution des emplois dans l'industrie s'accompagne d'une chute de sa part dans la valeur ajoutée régionale (-5,4 points entre 1990 et 2013).

Toutefois, elle représente encore en 2013 plus de 20% de la richesse régionale créée, contre 14% pour la France métropolitaine. Sa contribution relative à la valeur ajoutée totale produite dans la région en 2013 est 1,4 fois plus élevée que sa contribution relative en province. La région se positionne ainsi en troisième position au sein du classement des régions selon ce critère, derrière Auvergne-Rhône-Alpes et Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine.

En termes d'évolution, la richesse produite par l'industrie a augmenté de 40,0% entre 1990 et 2013, contre +34,0% en France. Sans les activités de raffinage, surreprésentées en région, cette évolution serait très proche de celle observée en métropole. En outre, on observe sur la période un accroissement de la richesse produite pour chaque secteur industriel, à l'exception du secteur de la fabrication d'équipements électriques, et de machines dont la production de richesse a diminué de 25,0% (+5% pour la métropole).



Analyse structurelle résiduelle appliquée à la valeur ajoutée régionale :

L'analyse structurelle-résiduelle est réalisée en calculant entre 1990 et 2013, et pour chaque secteur d'activité de la valeur ajoutée régionale (la valeur ajoutée régionale a été décomposée en 17 secteurs d'activité), leur évolution effective et celle « attendue », c'est-à-dire l'évolution qu'aurait eu le secteur s'il avait évolué comme ceux de la France de province. L'effet structurel est déterminé en calculant l'écart entre l'évolution effective de l'économie normande et celui de la France de province. L'effet résiduel quant à lui, est la dif-

férence entre l'évolution effective de ces mêmes secteurs et celles attendues. L'effet résiduel recouvre ce qui n'est pas expliqué par la spécialisation régionale de l'activité. S'il est positif, la dynamique propre de la région est plus favorable que la moyenne de province, inversement s'il est négatif.

Cette approche révèle que la Normandie est doublement défavorisée, car l'écart négatif de l'évolution de la valeur ajoutée régionale par rapport à celle de province (-16,4 pts) est à la fois lié à sa structure sectorielle et à

un effet résiduel négatif. S'élevant à 13,9 %, l'effet résiduel démontre que la croissance de la valeur ajoutée régionale pâtit de facteurs spécifiques attachés à la région qui sont donc susceptibles d'avoir joué comme un frein. Si l'ensemble des secteurs est touché par un effet résiduel important, le commerce et les services marchands sont particulièrement affectés, et notamment les activités scientifiques et techniques, les services administratifs et de soutien et le commerce et la réparation d'automobiles et de motocycles

Les activités industrielles constituent un facteur de différenciation territoriale important qui s'exprime aussi via la partition de l'emploi entre sphères présente et non-présente. En Normandie, la part de la sphère non présente dans l'emploi atteint 35,3% en 2012, et révèle ainsi un degré d'ouverture sur l'international du système productif régional plus élevé qu'en France de province (+1,2 point). Cette ouverture repose essentiellement sur les activités industrielles, qui représentent 54% des emplois de la sphère non présente normande.

Ainsi, les productions industrielles comme les produits chimiques et pétroliers raffinés occupent une place très importante dans les exportations normandes et confèrent à la région une économie particulièrement tournée vers l'international (6^e région en termes d'exportation et d'importation en 2014).

Si les activités industrielles ont l'avantage de capter des revenus extérieurs à la région grâce à leur ouverture sur les marchés internationaux, a contrario, elles rendent l'économie régionale très tributaire de la conjoncture nationale et internationale, et donc très sensible aux chocs économiques comme le démontre la fluctuation du produit intérieur brut.

De la sorte, sur la période 1990-2013, on constate, pour les régions qui disposent comme la Normandie d'un tissu productif orienté vers l'industrie, une croissance du produit intérieur brut inférieure à la moyenne métropolitaine. Si le phénomène de désindustrialisation n'est pas le seul facteur pour justifier cette moindre croissance, les effets des restructurations industrielles ou des fermetures de sites, comme Moulinex, ont eu des répercussions indéniables sur l'ensemble de l'économie régionale.

L'agriculture, une place régionale plus importante qu'en France métropolitaine

Dans l'emploi comme dans la création de richesse, on constate entre 1990 et 2013 un recul de l'agriculture en Normandie. Sa part dans l'emploi total a été divisée par deux entre 1990 et 2013 pour atteindre 3,2% (2,5% en métropole) et ses effectifs ont diminué de 47,6% (la plus forte diminution constatée en région). Parallèlement, sa contribution à la richesse régionale qui s'élevait à 5,2% en 1990, a diminué pour atteindre 2,2% en 2013 (1,6% en métropole). Malgré ces évolutions, la Normandie est la première région française pour de nombreuses productions (fromages au lait de vache, beurre, ou encore lin textile).

Située en amont de l'industrie agroalimentaire, l'agriculture normande est un maillon essentiel de la filière agroalimentaire régionale. Par exemple, dans les départements du Calvados, de la Manche et de l'Orne, 70% du chiffre d'affaires des IAA proviennent des secteurs « lait et viandes », matières premières agricoles produites localement (source : SSP - Agreste).

Un poids encore significatif de la construction

Le secteur de la construction a profité de l'attractivité du littoral, mais aussi du phénomène de périurbanisation très prégnant dans la région. Ainsi en 2013, sa contribution à la création de la richesse est supérieure à la moyenne métropolitaine de 0,9 point (6,8% en Normandie contre 5,9% en métropole). Sa part dans l'emploi demeure stable (7,2%), et ses effectifs ont légèrement augmenté (+ 2,6%) entre 1990 et 2013.

Des spécificités sectorielles encore marquées

L'indice de spécificité mesure la différence entre la structure sectorielle de l'emploi de la zone étudiée et le reste du territoire considéré. Cette analyse déclinée à la région par rapport à la France métropolitaine fait ressortir la place de l'industrie, plus modestement celle de l'agriculture mais surtout la sous-représentation du tertiaire marchand.

Cet indicateur appliqué à l'échelle des départements, et en utilisant la région comme territoire de référence, permet de dresser le portrait de chacun d'entre eux et révèle des profils variés.

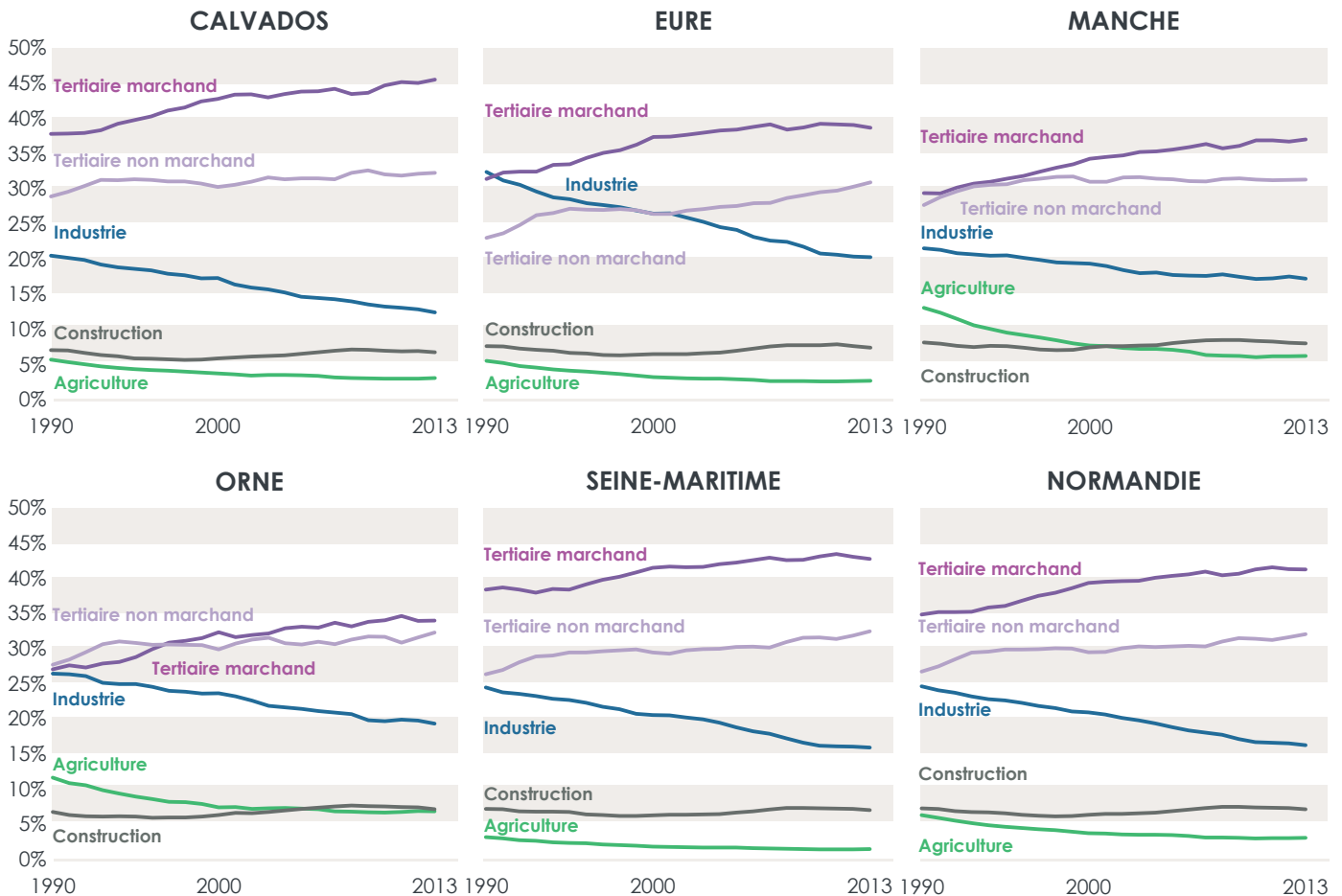
La **Seine-Maritime** et le **Calvados** connaissent un faible degré de spécificité, et les activités tertiaires marchandes y occupent une place plus importante qu'en région mais toujours inférieure à la moyenne métropolitaine. L'existence de grandes métropoles, notamment Caen et Rouen, explique la présence d'un vaste éventail d'activités et conforte l'idée d'une polarisation autour d'elles.

L'**Eure** possède un profil proche de celui de la région mais l'emploi industriel y est encore plus représenté, et occupe deux emplois sur dix.

Plus ruraux, on constate dans les départements de la **Manche** et de l'**Orne**, une surreprésentation de l'emploi agricole (respectivement 6,9% et 6,3% des emplois en 2013). Cependant, l'Orne se distingue par son caractère plus industriel (19,4% des emplois) à la différence de la Manche où la part des emplois dans la construction est plus importante qu'en région (8,1% contre 7,2%).

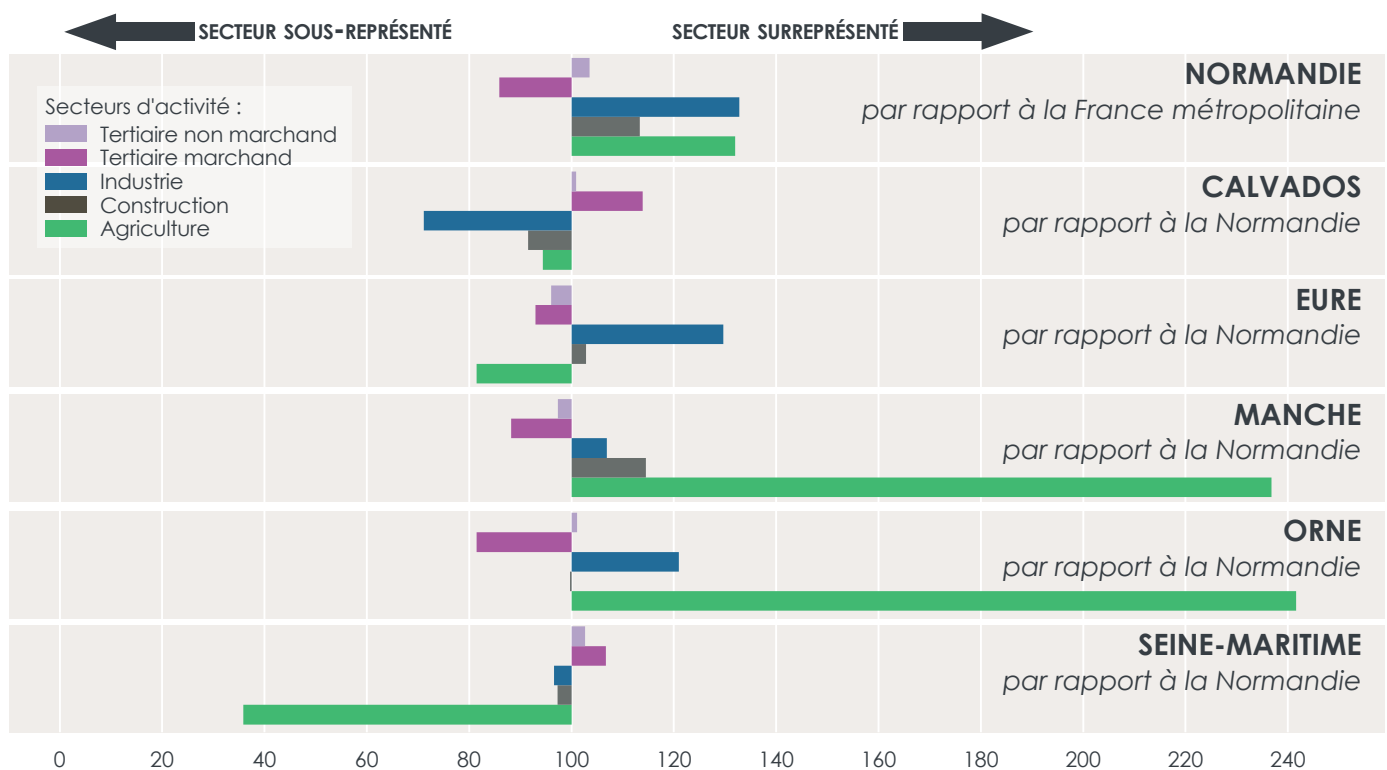
Analyse structurelle de l'emploi total par département

Evolution de la structure de l'emploi total par grand secteurs d'activité en %



Indice de spécificité sectoriel 2013

L'indice de spécificité sectoriel de l'emploi permet de mesurer les secteurs d'activité surreprésentés (indice > à 100) ou sous-représentés (indice < à 100) dans les différents territoires (indice < à 100) par rapport à un territoire de référence.



Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel)

Une croissance de l'emploi inférieure à la moyenne métropolitaine

Une augmentation de 4,6% des emplois entre 1990 et 2013

Entre 1990 et 2013, l'emploi en Normandie a augmenté de 4,6% contre 14,0% en métropole. La région se situe juste devant la Bourgogne-Franche-Comté (+4,2%) et l'Alsace-Champagne-Ardenne-Lorraine (+3,7%) et derrière la région Centre-Val de Loire (+6,7%). Si l'évolution de l'emploi résulte d'une combinaison de facteurs complexes, la structure de l'activité économique ou encore la croissance démographique constituent des facteurs incontournables pour expliquer cette faible croissance de l'emploi.

Premièrement, la Normandie est pénalisée par la structure sectorielle de l'emploi. En effet, la forte part de l'emploi industriel dans son tissu productif, et plus modestement de l'emploi agricole, secteurs d'activité où l'emploi diminue tendanciellement en France, conduit à une perte globale d'emplois dans la région. Ainsi, entre 1990 et 2013, la Normandie a perdu près de 93 000 emplois industriels et 37 400 emplois agricoles.

Deuxièmement, la perte de l'emploi dans ces deux secteurs s'est traduite par un important recul des emplois dans la sphère non présenteielle : -14,6% entre 1990 et 2012. C'est la plus importante diminution observée à l'échelle des régions. La dynamique économique, engendrée par la sphère non présenteielle, s'est ainsi répercutée sur l'ensemble de l'économie, freinant la croissance de l'emploi. En effet, il s'avère qu'à l'échelle des régions, celles où la croissance de l'emploi a été la plus forte, sont celles où les activités non présenteielles étaient les moins représentées au début des années 90. Elles ont moins perdu d'emplois dans ces activités, et en ont simultanément gagné beaucoup

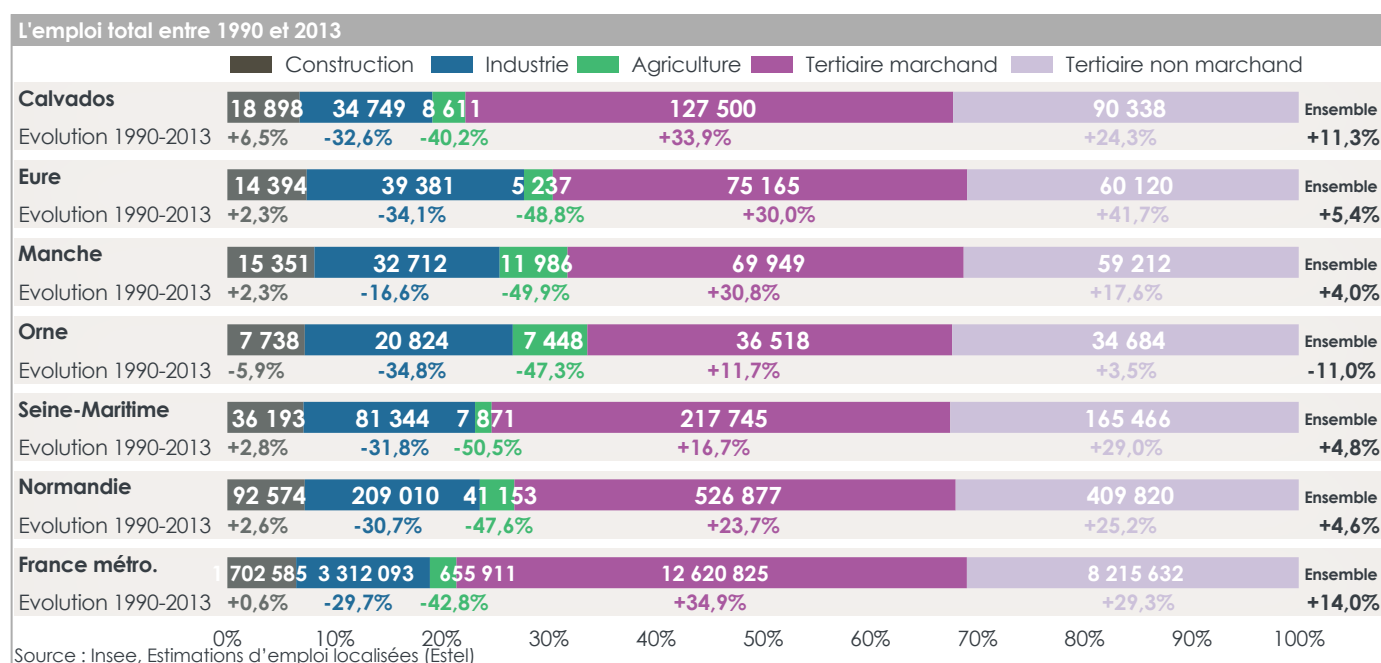
dans les activités présenteielles, notamment du fait d'évolutions démographiques favorables.

Troisièmement, la région se distingue par un dynamisme propre négatif qui s'illustre par un effet résiduel de -5,4%. En effet, le recul de l'emploi de la sphère non présenteielle normande s'est conjugué avec une démographie atone, limitant ainsi la croissance de l'emploi dans la sphère présenteielle (+27,6% entre 1990 et 2012 contre +29,6% pour la métropole). Cette combinaison pourrait expliquer la faible évolution des activités tertiaires marchandes.

A l'échelle des départements on observe des évolutions très contrastées. Le spectre des évolutions s'étend de l'Orne avec -11,0%, au Calvados avec +11,3% en passant par la Manche avec +4,0%, l'Eure avec +5,4% et la Seine-Maritime avec +4,8%.

Le Calvados : +11,3% de l'emploi

Portée par la présence de la métropole caennaise, la sphère présenteielle du département était déjà très développée en 1990, et atteignait la même part que celle constatée en France métropolitaine. De ce fait, le département a été peu affecté par le recul de la sphère non présenteielle. En outre, très dynamique sur le plan démographique, l'emploi présenteiel y a évolué plus rapidement qu'en France métropolitaine. Ainsi, l'évolution de l'emploi sur la période atteint les +11,0%, la plus forte hausse des cinq départements normands. Ce résultat demeure néanmoins inférieur à celui constaté en France métropolitaine notamment du fait d'une sous-performance du secteur tertiaire marchand.



L'Eure : +5,4%

Parmi les départements normands, l'Eure est celui qui possédait la part de l'emploi non présentiel la plus élevée en 1990. Malgré sa forte diminution, la sphère présentielle euroise a subi une augmentation identique à celle observée pour le Calvados. Cette singularité peut s'expliquer par l'attractivité résidentielle du département, limitrophe de l'Île-de-France, qui accueille de nombreux actifs travaillant dans cette région. Cette spécificité est un des facteurs qui pourrait expliquer la croissance de l'emploi dans l'Eure, supérieure de 0,8 point à celle de la région, et aussi la surperformance des secteurs tertiaires marchands et non marchands.

L'Orne : -11,0%

L'Orne est le seul département normand pour lequel on constate une diminution de l'emploi sur la période. C'est même celui qui accuse le plus fort recul de l'emploi entre 1990 et 2013 en France métropolitaine (avant-dernier département dans ce classement, la Creuse avec -8,5%). Parmi les cinq départements normands, c'est celui pour lequel on enregistre la plus forte diminution de l'emploi non présentiel sur la période (-24,4%). La croissance de l'emploi présentiel a été très impactée par cette évolution, d'autant plus que le département a perdu 1,5% de ses habitants sur la période.

La Manche : + 4,0%

Si la Manche possédait en 1990 un profil similaire à celui de l'Orne, l'emploi dans la sphère non présentielle y a diminué toutefois de manière plus modérée (- 19,8% contre - 24,4%) du fait d'un certain dynamisme local des activités industrielles. De ce fait, l'emploi présentiel a été moins affecté par cette diminution, et a surtout profité d'une évolution démographique favorable, à la différence de l'Orne, compte tenu de l'attractivité résidentielle du littoral. De la sorte, le département observe une croissance de l'emploi modeste, mais positive a contrario de l'Orne.

La Seine-Maritime : +4,8%

A l'instar du Calvados, du fait de la présence de la métropole rouennaise, la part dans l'emploi de la sphère présentielle était importante en 1990. Toutefois à la différence du Calvados, on observe en Seine-Maritime une diminution de l'emploi de la sphère non présentielle plus importante (-14,6% contre -6,0%). Ainsi, le développement de l'emploi présentiel a été freiné par ce repli, d'autant plus que la population a faiblement augmenté sur la période (+2,6% contre +6,4% pour la région). Ainsi, les activités tertiaires marchandes ont contribué plus faiblement au développement de l'emploi sur la période qu'en région (+6,3% contre +8,3% pour la région).

Variation de l'emploi total entre 1990 et 2012

	Sphère 1990		Evolution 1990-2013				Sphère 2012	
	présentielle	non présentielle	présentielle	non présentielle	Population	Emploi	présentielle	non présentielle
Calvados	59,7%	40,3%	+32,6%	-6,0%	+11,6%	+11,3%	67,6%	32,4%
Eure	50,3%	49,7%	+32,6%	-12,8%	+15,9%	+5,4%	60,6%	39,4%
Manche	52,9%	47,1%	+27,2%	-19,8%	+4,2%	+4,0%	64,0%	36,0%
Orne	52,3%	47,7%	+16,4%	-24,4%	-1,5%	-11,0%	62,8%	37,2%
Seine-Maritime	56,2%	43,8%	+25,9%	-14,5%	+2,6%	+4,8%	65,4%	34,6%
Normandie	55,1%	44,9%	+27,6%	-14,6%	+6,4%	+4,6%	64,7%	35,3%
France métropolitaine	59,1%	40,9%	+29,6%	-1,8%	+12,6%	14,1%	65,6%	34,4%

Source : Insee, RP 2012 - exploitation complémentaire au lieu de travail, RP2007, RP 2007 - exploitation complémentaire au lieu de travail, RP1999, RP 1999 - exploitation complémentaire au lieu de travail, RP1990, RP 1990 - sondage au quart au lieu de travail

Contribution des grands secteurs d'activité à l'évolution de l'emploi total entre 1990 et 2013 et analyse structurelle - résiduelle de cette contribution par rapport à la France métropolitaine

Note de lecture : pour chaque secteur est calculée la contribution à l'évolution de l'emploi sur la période 1990-2013. L'écart entre sa contribution en région et sa contribution en métropole peut s'expliquer par un effet de structure ou un effet résiduel. Ainsi l'industrie apporte une contribution négative de -7,6 % en Normandie contre -6,0 % en France métropolitaine, soit un écart de -1,6 point. Sur ce -1,6 point, une grande partie (-1,3 point) s'explique par l'effet de structure, autrement dit la surreprésentation de l'emploi industriel dans l'emploi total induit des pertes plus conséquentes en région. Cependant, l'effet de structure n'explique pas l'ensemble de cet écart, en effet une autre partie (-0,3 point) s'explique par l'effet résiduel, c'est-à-dire par des facteurs propres à la région.

Contribution	Agriculture	Construction	Industrie	Tertiaire marchand	Tertiaire non marchand	Variation de l'emploi total
Normandie effective	-3,1%	+0,2%	-7,6%	+8,3%	+6,7%	+4,6%
France métropolitaine	-2,1%	+0,0%	-6,0%	+14,0%	+8,0%	+14,0%
Ecart Normandie / Fr. métr.	-0,9%	+0,1%	-1,6%	-5,8%	-1,3%	-9,4%
dont effet de structure	-0,6%	+0,0%	-1,3%	-1,9%	-0,2%	-4,0%
dont effet résiduel	-0,3%	+0,1%	-0,3%	-3,9%	-1,1%	-5,4%

Source : Insee, Estimations d'emploi localisées (Estel)

Focus sur l'économie présenteielle et non

La partition de l'économie en deux sphères, présenteielle et non présenteielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités, de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux et fournit une grille d'analyse pour apprécier les mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. L'économie présenteielle correspond à une demande locale et à des activités nécessitant une proximité forte avec la population, les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. L'économie non présenteielle sert des besoins au-delà de la zone et présente un ancrage territorial plus fragile. Elle regroupe les activités potentiellement exportatrices de biens et services : agriculture, industrie, commerce de gros et services aux entreprises, ces deux dernières activités constituant le tertiaire productif.

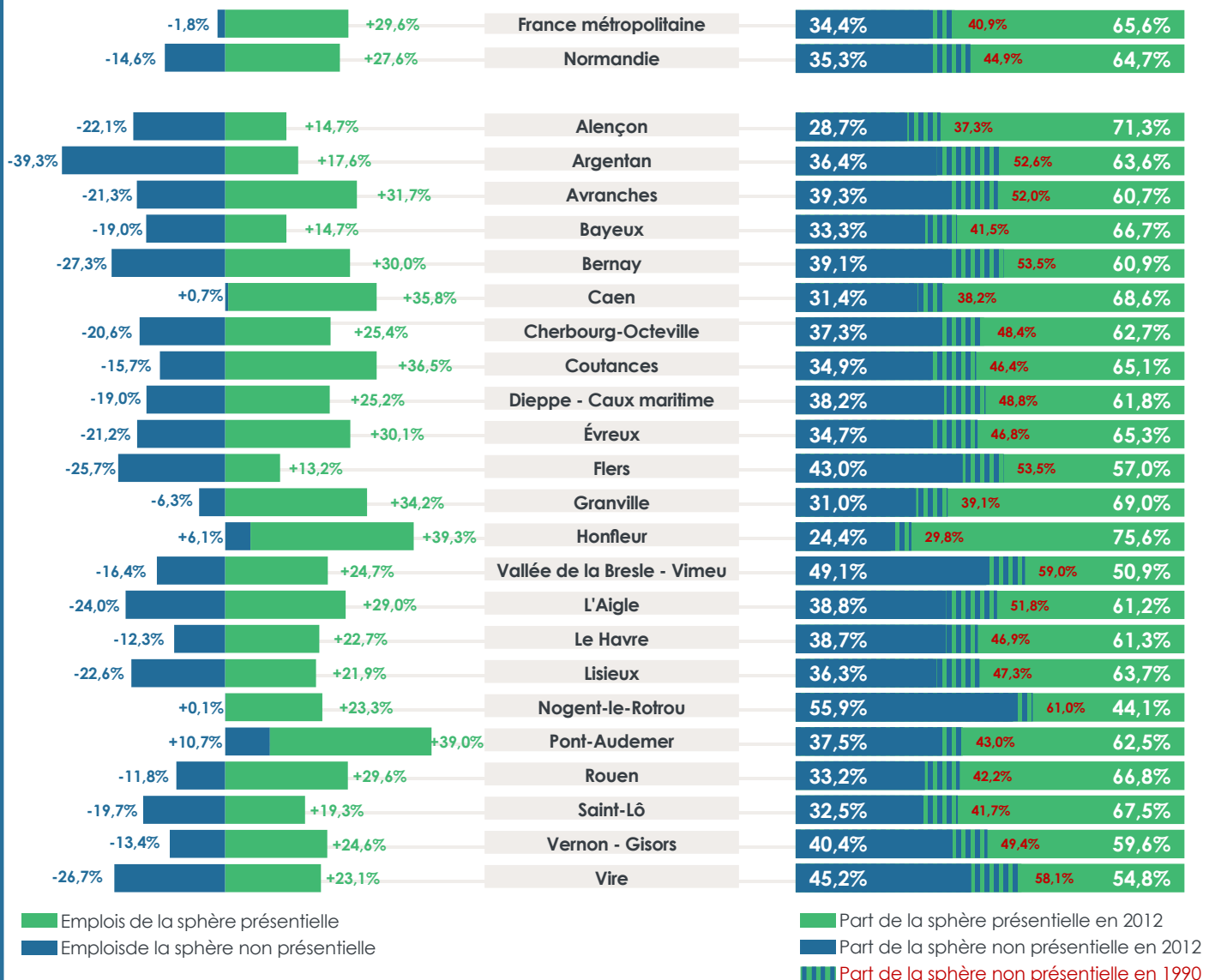
Un important recul de la sphère non présenteielle entre 1990 et 2012

La part de la sphère non présenteielle dans l'emploi, qui atteignait 44,9% en 1990, s'est fortement contractée pour atteindre 35,3% en 2012 (contre 34,4% en France métropolitaine), renforçant ainsi le poids de la sphère présenteielle dans l'emploi régional (64,7% des emplois contre 65,6% en France métropolitaine).

Si la sphère non présenteielle recule dans l'ensemble des zones d'emploi, on en dénombre néanmoins treize où la part de la sphère non présenteielle dans l'emploi est supérieure à la moyenne métropolitaine et cinq d'entre elles où cette part est supérieure à 40%.

Evolution de l'emploi des sphères présenteielle et non présenteielle entre 1990 et 2012

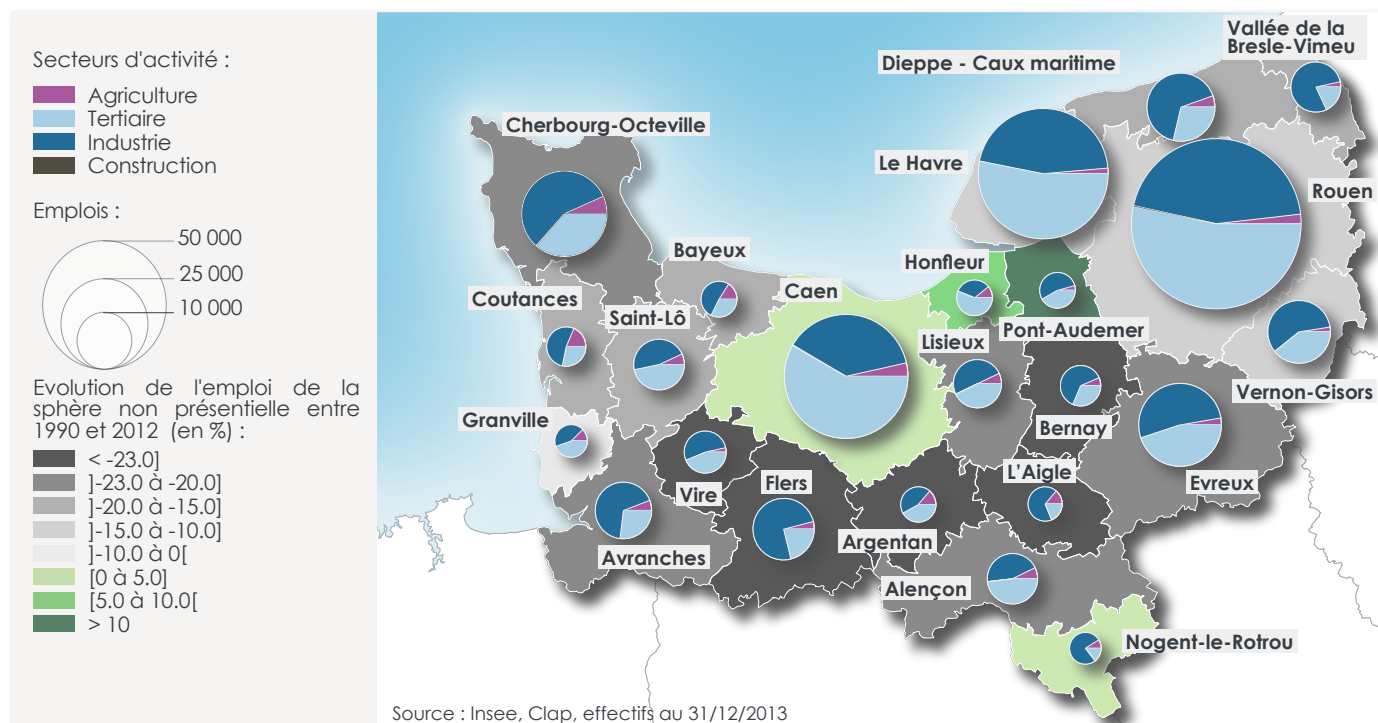
Part des sphères présenteielle et non présenteielle dans l'emploi en 2012



Sources : RP2012 : Insee, RP 2012 - exploitation complémentaire au lieu de travail, RP1990 - sondage au quart au lieu de travail

présentielle dans les zones d'emploi

L'emploi de la sphère non présenteielle par zone d'emploi et secteur d'activité



Une analyse sectorielle de la sphère productive révèle la place prépondérante de l'industrie dans celle-ci, qui occupe en 2012 environ 50% des emplois normands de cette sphère. Cette part dépasse les 50% dans 14 zones d'emploi, dont 6 où elle atteint plus de 65%, à savoir : La Vallée de la Bresle-Vimeu (78,6%), Nogent-le-Rotrou (76,5%), Flers (74,8%), L'Aigle (67,4%), Avranches (67,2%) et Dieppe - Caux maritime (65,9%).

Dans les zones d'emploi de Caen, Rouen et Le Havre, la sphère non présenteielle est dominée par les activités tertiaires. Ces activités de production abstraite (conception-recherche, prestations intellectuelles, production

culturelle) et des fonctions de gestion et d'intermédiation (commerce interentreprises) sont en forte croissance au sein des grandes métropoles. Ce développement illustre le processus de « métropolisation », qui renforce la place des activités tertiaires et le pouvoir économique des grandes agglomérations.

Enfin, l'agriculture qui détient 4,1% des emplois de la sphère non présenteielle normande occupe une place conséquente dans certaines zones d'emploi comme par exemple à Coutances (8,7%), Bayeux (15,9%, Argentan (13,8%), L'Aigle (13,8%), Granville (12,4%), et Honfleur (10,8%).

Principaux secteurs d'activité de la sphère non présenteielle normande

Secteurs d'activité (A38)	Emplois	Part dans l'emploi	% cumulés
Activités de services administratifs et de soutien	41 245	11,1%	11,1%
Transports et entreposage	40 414	10,9%	22,0%
Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles	37 792	10,2%	32,2%
Activités juridiques, comptables, de gestion, d'archi., d'ingénierie, de contrôle & d'analyses techniques	32 709	8,8%	41,0%
Fabrication de matériels de transport	25 960	7,0%	48,0%
Fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac	25 468	6,8%	54,8%
Métallurgie et fab. de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements	22 070	5,9%	60,7%
Fab. de produits en caoutchouc et en plastique ainsi que d'autres produits minéraux non métalliques	19 415	5,2%	65,9%
Autres industries manufacturières ; réparation et installation de machines et d'équipements	15 275	4,1%	70,0%
Agriculture, sylviculture et pêche	15 232	4,1%	74,1%
Autres	96 317	25,9%	100,0%

Source : Insee, Clap, effectifs au 31/12/2013

